

# COMITÉ DES CITOYENS DU VIEUX-QUÉBEC

## COMMUNIQUÉ

---

### **Projet «Place de France» : Appui et propositions du Comité des Citoyens du Vieux-Québec.**

---

Dans le passé, tout en formulant à l'occasion quelques suggestions, le *Comité des Citoyens du Vieux-Québec* a toujours été favorable aux interventions de l'administration municipale ayant pour objectif l'embellissement de la ville. Telle est aujourd'hui la réaction du CCVQ devant le projet d'une «Place de France» à Québec, en vue du 400<sup>ième</sup> anniversaire de la fondation de la ville.

Le CCVQ exprime son accord avec le principe et les grandes lignes du projet, tout en formulant des propositions qui pourraient contribuer à l'améliorer ; et ce, en tenant compte, entre autres, des préoccupations et des besoins des résidants du Vieux-Québec.

Selon le CCVQ, le projet présente des mérites évidents : comme élément du programme des Fêtes du 400<sup>ième</sup> anniversaire, il «marquerait» la ville d'une façon durable ; il complèterait et accélérerait sans doute le redéploiement du quartier Saint-Roch ; il améliorerait les liaisons entre la haute et la basse ville ; il mettrait également en valeur les entrées du Vieux-Québec et du quartier Saint-Jean-Baptiste ; sans compter qu'il contribuerait à l'élimination de deux horribles et inutiles bretelles d'autoroute. Mais le projet présente aussi des inconvénients. Au cours de la démarche de planification plus fine qui va suivre, le CCVQ souhaite que l'on corrige ces inconvénients.

À première vue, le «design» envisagé tient compte de la circulation automobile, en négligeant cependant les besoins de la majorité des résidants du secteur qui, en majorité, ne sont pas propriétaires de voitures. Le CCVQ insiste sur la problématique de l'inscription de ce projet dans la trame de la mobilité piétonne.

Étant donné la dénivellation importante qui caractérise le site, le soi-disant «escalier monumental», qui constitue l'axe principal du projet, ne saurait être considéré comme un passage vraiment utilisable par les piétons ; il resterait toujours «monumental». On pourrait tout au plus le descendre cet escalier et, encore, pour quelques mois de l'année seulement. Le fait de le remonter équivaldrait à gravir les gradins d'une pyramide mexicaine. Pour le moment, on voit mal l'intérêt pour les résidants et les visiteurs du Vieux-Québec de gravir cet escalier monumental qui débouche sur un boulevard urbain et ne facilite donc pas les liaisons entre les trois quartiers concernés. Compte tenu aussi des vents violents qui affectent ce secteur en toute saison, sans parler des conditions hivernales d'enneigement, le CCVQ souligne que l'on devrait songer à inclure dans le projet un escalier mécanique couvert et climatisé. Dans le même ordre d'idées, on devrait considérer la possibilité de compléter l'aménagement par l'installation d'élévateurs en utilisant et en prolongeant les tronçons de tunnels qui existent déjà dans la falaise à l'extrémité des bretelles d'autoroute que l'on propose de démolir ; permettant ainsi un lien piétonnier entre, par exemple, la Place d'Youville et la partie basse du site.

Par ailleurs, on devrait procéder à une étude des réseaux et des circuits piétonniers d'utilisation quotidienne sur le site même du projet et dans sa périphérie. On devrait

accorder une importance particulière aux liens piétonniers entre les sites et les édifices de la période française (Palais de l'Intendant, les Nouvelles Casernes, etc.) ainsi qu'avec la ville historique intra-muros. Par exemple, à cet égard, la Côte de la Potasse pourrait être réservée aux piétons, plutôt que de donner accès aux voitures vers la Côte d'Abraham, comme semblent l'indiquer les plans préliminaires. Dans le même ordre d'idées, on devrait tenir compte du fait que de nombreux escaliers existent déjà dans l'escarpement de la falaise à proximité du site du projet de la Place de France (l'escalier et l'élévateur du Faubourg, l'escalier Lépine, l'escalier Abraham-Martin, etc.). Il faudrait incorporer les accès à ces équipements de façon à constituer un réseau piétonnier cohérent. Le tout pourrait s'inscrire dans le projet de parc linéaire du Côteau Sainte-Geneviève.

Quant à l'immense «parc» situé dans la partie basse de la future Place de France, on pourrait songer à l'encadrer par des immeubles résidentiels implantés sous les deux bretelles d'autoroute qui seront conservées. Tout en servant de «coupe-vent» et en encadrant ce qui deviendrait alors vraiment une «place», ces immeubles présenteraient une façade en arrondie comparable à ce que l'on trouve dans la célèbre Ville de Bath en Angleterre. L'implantation de tels immeubles résidentiels (habitations à loyer modique, logements coopératifs et/ou condominiums de luxe) contribuerait certainement à la revitalisation du quartier Saint-Roch, tout en augmentant la population du secteur, c'est-à-dire en remplaçant les quelque 14 000 familles qui ont été déplacées en 1966 lors de la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency. En permettant des usages commerciaux au rez-de-chaussée de ces immeubles, on augmenterait le nombre et la diversité des services de proximité autant pour les résidents de la partie basse du site que pour ceux de la partie haute, si les liaisons piétonnières étaient appropriées. [Tous les résidents du Vieux-Québec rêvent de disposer à proximité d'un Petit-Quartier ou de l'équivalent des Halles de Sainte-Foy.]

Les esquisses consultées laissent voir de vastes espaces aménagés en parc(s) dans la partie basse de la future Place et en bordure de celle-ci dans la falaise. On pourrait réserver dans ces espaces des surfaces pour un ou des jardins potagers communautaires. Le jardinage a fait ses preuves comme outil de réinsertion sociale ou simplement de compagnonnage intergénérationnel. On suggère même l'installation d'un type particulier de «jardin» botanique où on regrouperait et développerait des cultivars de plantes actuellement fragiles et en voie de disparition qui ont été importées en Nouvelle France par nos ancêtres : certaines espèces de pommiers et de pruniers, diverses fines herbes et plantes médicinales qu'utilisaient notamment Louis Hébert et autres apothicaires.

Si, pour une raison ou pour une autre, ce projet de Place de France devait être abandonné, le CCVQ suggère un projet comparable pouvant intéresser la France tout autant, en utilisant un autre site. Le CCVQ suggère la rénovation du secteur situé au bas de la Côte-du-Palais : l'îlot de l'Arsenal, les Nouvelles Casernes, la réfection de la porte ancienne à l'intersection de la Côte-du-Palais, de la Côte Dinan et de la rue des Remparts ; encore là, avec un lien mécanique «climatisé» dans le prolongement de la ruelle des Bains. Le CCVQ indique qu'en plus de la France, du gouvernement du Québec et de la Ville de Québec, ce projet impliquerait aussi très probablement le gouvernement du Canada ; ce qui, en l'occurrence, pourrait constituer un atout. Ce projet devrait, évidemment, être conçu en accordant une importance particulière à la problématique de la mobilité piétonnière.

Et finalement, le CCVQ souhaite que la conception et la mise en œuvre de tous les projets auxquels donneront lieu les célébrations du 400<sup>ième</sup> anniversaire fassent l'objet d'une démarche de consultation pertinente, particulièrement ceux qui auront un impact marqué sur le milieu de vie, comme ce projet de Place de France.

\* \* \*

Porte-parole : Robert Robert. [694-1975 ; [robert.robert@videotron.ca](mailto:robert.robert@videotron.ca)]